

# RAPPORT FINAL ESCH-SUR-ALZETTE

CATHERINE CULLEN  
JUIN 2021



**culture 21**  
Commission de CGLU



RAPPORT  
FINAL



# LA VILLE D'ESCH-SUR-ALZETTE

Esch-sur-Alzette, deuxième ville du Grand-Duché du Luxembourg située dans le Sud du pays, fut la Capitale des « Terres Rouges » où l'on extrayait autrefois le minerai de fer. Cette ville post-industrielle, connue pour la diversité culturelle de ses résidents (121 nationalités), compte un peu plus de 36 000 habitants avec une forte population d'ouvriers, artisans et commerçants et aussi de classes moyennes et de cadres supérieurs, surtout depuis l'ouverture de l'Université en 2013. Elle est aussi le lieu de travail de nombreux frontaliers belges, allemands et français (48% des travailleurs d'Esch sont des frontaliers en 2020).

Depuis quelques années, la Ville d'Esch s'est engagée dans un développement culturel exceptionnel : en 2017, la ville a rejoint le réseau *Agenda 21 de la Culture* de la Commission Culture de CGLU et son partenaire européen, Culture Actions Europe via le programme « Ville Pilote ». La même année, la stratégie culturelle de la ville, *[Connexions]*, a été adoptée à l'unanimité par le Conseil Communal, et toujours en 2017, la Ville a obtenu le label *Esch 2022, Capitale européenne de la culture*. Il s'agit d'un véritable défi de développement culturel pour Esch, qui vise non seulement à améliorer le rayonnement de la ville en 2022, mais aussi et surtout à placer la culture comme composante essentielle du développement durable d'Esch.

L'intention générale de *[Connexions]* est de « faire d'Esch-sur-Alzette, un pôle culturel créatif reconnu pour la diversité de sa culture et sa capacité d'innovation et de création ». À cette fin, six axes prioritaires, eux mêmes déclinés en 18 objectifs, ont été élaborés. Il était évident que l'engagement de la ville comme Capitale européenne de la culture devait, dès le départ, être au centre de la stratégie culturelle décennale (2017-2027), d'où une vraie convergence entre les objectifs d'*Esch 2022 Capitale européenne de la culture* et le document de stratégie *[Connexions]*.

Esch 2022, ce sont les 10 communes Pro-Sud ainsi que les 8 communes françaises de la Communauté de communes Pays Haut Val d'Alzette qui seront Capitale européenne de la culture en 2022, sous le titre général « Remix Culture ». L'évènement Esch2022 a été vu comme une opportunité à ne pas manquer pour la Ville, de placer la culture au centre de son développement, en même temps qu'un défi, d'une part pour réussir à motiver et faire participer la population à cette année hors norme, et d'autre part pour soutenir les acteurs, les institutions et les associations culturelles engagées. Ce qui est particulièrement intéressant par rapport à une démarche en culture et développement durable, c'est ce remarquable travail en amont de la mise en œuvre, à la fois de la stratégie exprimée dans *[Connexions]*, des axes de travail d'Esch Capitale européenne de la culture et des mesures pilotes choisies par la Ville : une synergie rare qui aujourd'hui porte ses fruits.

En février 2017, la Ville d'Esch a mené, dans le cadre de Villes Pilotes CGLU, un premier atelier d'auto-évaluation pour produire un bilan des forces, faiblesses, et opportunités pour la culture à Esch, résumés par un graphique appelé le Radar 1. L'atelier a consisté en l'examen et la discussion en groupe de 100 actions proposées dans le cadre d'une démarche Agenda 21 de la Culture à travers un document, *Culture 21 : Actions*.

Suite à la première auto-évaluation en 2017, le choix par la ville et la mise en place de 4 « mesures pilotes » a aidé à déterminer des priorités dans les objectifs de la stratégie culturelle contenue dans le document [*Connexions*] et leur mise en œuvre. Quatre domaines identifiés à la suite de l'atelier d'auto-évaluation ont permis de prioriser un travail sur ce qui s'est avéré comme des points « à renforcer » : 1. *Gouvernance de la culture*. 2. *Culture et économie*. 3. *Culture, équité et inclusion sociale*, et 4. *Culture et éducation*. Dans le cadre de chaque mesure pilote, plusieurs actions ont été déterminées et un calendrier établi pour leur mise en œuvre, aujourd'hui achevé.

Du 24 au 26 novembre 2020, une visite virtuelle (COVID19 oblige) a été organisée avec des villes partenaires de la Commission Culture de CGLU et des experts. Des représentants des gouvernements locaux de Abitibi-Témiscamingue, Baie-Mahault, Barcelone, Elefsina, Gabrovo, Galway, Izmir, Leeds, Malmö, Swansea, Terrassa et Vaudreuil-Dorion ont participé au séminaire, ainsi que des experts de l'Agenda 21 de la culture et des représentants de la Commission culture de CGLU.

Ensuite, conformément à la phase 4 du programme, une seconde auto-évaluation de *Culture 21 : Actions* a été réalisée en virtuel le 26 février 2021, soit 4 ans après la première. Les 9 Engagements ont été revisités par les acteurs culturels d'Esch, divisés en 3 groupes, qui ont tour à tour discuté de 3 engagements, à la suite de quoi un nouveau graphique a pu être établi, le Radar 2.

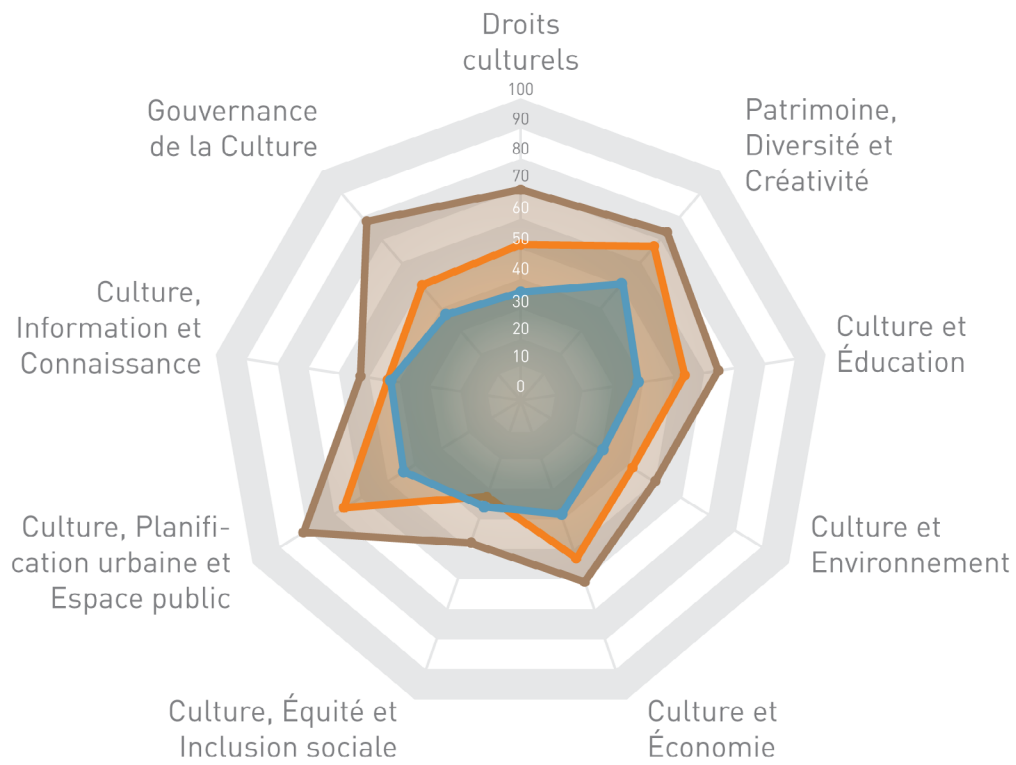
## **BILAN DÉTAILLÉ DE L'AUTO-ÉVALUATION**

Les résultats des auto-évaluations de 2017 et 2021 montrent une belle évolution dans tous les domaines des 9 Engagements. Si l'on compare rapidement les 2 résultats, on constate que la Ville d'Esch a progressé partout, et notamment en ce qui concerne les domaines des 4 mesures pilotes qu'elle a choisi de développer, un résultat qui répond bien aux attentes de la ville et montre le travail engagé par les élus, le service culture, et les acteurs culturels d'Esch.

Il semble donc pertinent d'examiner de plus près les actions contenues dans les 9 Engagements qui ont suscité le plus de discussions, ou de commentaires entre les participants des groupes. Pour plus de lisibilité et un minimum de lourdeur, les interventions sont décrites comme venant des « participants » (au pluriel) de chaque groupe, même si dans certains cas le commentaire en question n'a été dit que par une seule personne – mais la note attribuée reflète bien le consensus du groupe concerné.

Les droits culturels, sujet complexe (théorique, historique et pratique) mais central à

**AUTOÉVALUATION DES  
POLITIQUES: ESCH ET  
MOYENNE DES OBSERVATIONS**





# ENGAGEMENT 1 : DROITS CULTURELS

une démarche culture et développement durable, ont fait un net bond en avant depuis la première auto-évaluation de 2017, passant de 51,25 en 2017 à 70 en 2021. De très bonnes notes ont été attribuées par les participants concernant l'engagement du département culturel, l'implication des habitants et des organisations et la société civile, et les progrès accomplis en reconnaissance des droits culturels à Esch.

Cette fois-ci, 6 actions sur les 10 ont été notées au niveau développé, 4 au niveau en développement, et il n'y a eu aucune note attribuée au niveau embryonnaire, (contrairement à 2017 où il y en avait 3). En réponse à la question d'une référence explicite aux droits culturels dans un document municipal de politique culturelle, l'existence de [*Connexions*], à la fois un document législatif et exécutif, est considéré par les participants comme bien connu des acteurs culturels eschois : cette appréciation est passé de 2 sur 9 en 2017 à 7 en 2021. Deuxième question à sortir de la colonne embryonnaire pour passer, cette fois-ci, à un niveau développé est l'adoption par le gouvernement local d'un texte de référence sur les droits, les libertés et les responsabilités culturelles. Les participants ont fait remarquer que si le document de stratégie culturelle [*Connexions*] est considéré comme la loi locale, il a aussi influencé la loi nationale du Luxembourg sur les droits culturels. Lors de la discussion, il a été suggéré que la Ville adopte aussi un document plus explicite sur les "responsabilités" culturelles.

Parmi les actions notées en développement ou développées, la question sur d'éventuels obstacles à la mise en œuvre des droits culturels a aussi connu un développement significatif, grâce en partie à l'intégration dans le service culture d'une responsable chargée de la formation, des études et de l'évaluation. Les participants ont ensuite discuté la question de la participation des habitants dans les projets culturels Eschois et ont atteint un consensus positif sur l'implication sérieuse de la Ville dans des projets comme *La Nuit de la Culture* ou *Bâtiment IV*, même s'il a été dit que les dispositifs participatifs existants ont encore besoin de consolidation. Sur la question de l'accessibilité et de l'inclusion à la culture des groupes les plus vulnérables, il n'y a pas encore d'étude sur leur participation, mais des discussions via des forums de débats ont lieu, et le fait que l'Echevin à la Culture de la Ville soit à la fois responsable de la Culture et responsable de la non-discrimination est vu comme un symbole fort de la volonté politique à ce sujet. Les difficultés engendrées par la COVID19 ont été évoquées au sujet de l'attention portée aux personnes les plus vulnérables, et l'espoir que l'offre culturelle reprenne au plus vite en ce qui les concerne. Pour ce qui est de la question de la participation des femmes dans la vie culturelle, le fait qu'il y ait un



# ENGAGEMENT 1 : DROITS CULTURELS

service spécifique Égalité des chances a été considéré comme un point positif pour la Ville, même si le lien entre genre et politiques culturelles ne soit pas encore assez développé, et qu'il y ait peu de femmes à la direction des équipements culturels. Si la note de 6 au niveau en développement peut paraître un peu sévère, cela montre que les participants considèrent qu'il reste du travail à faire.



# ENGAGEMENT 2 : PATRIMOINE, DIVERSITÉ, CRÉATIVITÉ

Patrimoine, diversité et créativité est l'un des engagements les mieux notés dans les deux graphiques Radar, avec 67,71 en 2017 et 72,92 en 2021.

La note la plus basse attribuée par le groupe concerne le lien entre la culture et la culture scientifique (3 sur 9). Par contre, fait assez exceptionnel, deux 9, trois 8 et deux 7 sur 9 ont été attribués au niveau développé. Parmi eux, les participants ont fait observer que certains des espaces de pratiques culturelles accordées par la Ville telles que des résidences, des espaces de travail et de répétition sont mis à disposition alors que d'autres ne le font pas assez et devraient plus se pencher sur un soutien à la création. Concernant la promotion par la Ville des activités publiques de diffusion culturelle (festivals, défilés, concours, etc.), le travail de *La Nuit de la Culture* a été mis en avant et salué comme exemple significatif, avec, en 2022 pour Esch Capitale européenne de la culture, cinq "nuits" fondées sur des critères de cocréation avec les citoyens. Dernière action bien notée 8 sur 9 à la suite d'une discussion sur l'accessibilité à la formation, la création et la production, le groupe a observé qu'on pourrait encore mieux faire par rapport à l'accompagnement des pratiques amateurs.

Au sujet de la diversité des expressions culturelles, il y a eu plusieurs remarques sur la différence entre l'intention, bien visible et exprimée par la Ville – et la pratique, pas assez développée aux yeux des participants. Il y a aussi été dit que les langues de quelques communautés de la migration ne sont pas assez présentes dans les démarches du secteur culturel. Quant à la question des programmes de coopération internationale, les participants ont fait remarquer que le programme national de promotion de la culture du Luxembourg, Kultur:LX, existe depuis peu et est amené à se développer. Concernant les politiques relatives à la protection du patrimoine culturel, le cas spécifique du patrimoine de la mémoire des personnes arrivés de la migration ne serait pas encore assez présent à Esch.

La discussion sur la question des langues minoritaires était passionnante et passionnée – trois langues officielles dont la langue nationale, le luxembourgeois, dite minoritaire mais en voie d'expansion. Les participants ont aussi fait remarquer que les langues de quelques communautés de la migration ne sont pas assez présentes dans les démarches du secteur culturel.





# ENGAGEMENT 3 : CULTURE ET ÉDUCATION

Le choix de Culture et éducation comme une des mesures pilotes du programme Culture 21 Actions correspond à la volonté de la Ville d'aller plus loin en matière d'éducation culturelle et artistique, et si le score de 2017 était déjà plus que correct, il est passé de 53,75 à 65 en 2021. C'est le résultat d'un engagement politique fort mené par la ville pour permettre à tous de réaliser un des axes de la stratégie culturelle contenue dans le document *[Connexions]* : « faciliter la possibilité pour tous de se former par la culture et aux cultures à travers une amélioration de la coordination entre culture et éducation ». A cette fin, la ville a choisi de nommer un certain nombre de référents au sein des établissements primaires et un responsable au sein du Service Scolaire municipal. Après un recensement de l'offre existante et sa valorisation auprès des enseignants et des parents concernés, la première initiative a été de créer des ateliers de théâtre pour enfants et adolescents en lien avec ILL à la Kulturfabrik.

Au cours de l'auto-évaluation sur l'Engagement Culture et éducation et en réponse aux questions soulevées par les différentes actions proposées, deux questions ont été notées au niveau embryonnaire : la première, sur des programmes d'éducation artistique dans le primaire et le secondaire. Les participants ont aussi fait observer que cela reste le domaine du curriculum scolaire de l'Etat et que les pouvoirs locaux et les acteurs culturels s'engagent dans le domaine de l'éducation culturelle en grande partie afin de compenser les manques existants sur le plan national d'études. La seconde action, notée 3 sur 9, concerne la formation en gestion et en politiques culturelles : si les petits-déjeuners de la culture ont contribué de manière informelle mais réelle à cette formation, la ville a l'intention de travailler plus étroitement avec l'université afin de pouvoir offrir un programme de formation permanent dans ce domaine.

La plupart des autres actions ont été notées au niveau développé. Quatre notes de 8 sur 9 ont été attribuées aux questions d'activités culturelles impulsées par les institutions culturelles, et les participants ont particulièrement salué les progrès dans la communication culturelle, qui semble aujourd'hui atteindre l'ensemble de la population grâce à ses différents supports. Les actions nécessaires à une bonne information sur les droits culturels au sein de l'éducation artistique ont été estimés comme satisfaisants. Une note de 7 sur 9 a été attribuée à la question de la valorisation des ressources culturelles locales, les participants constatant une forte évolution dans la compréhension de la relation entre culture et éducation et des synergies croissantes entre les acteurs et les secteurs. En 2017, la note attribuée à cette action était 4 sur 9.



## ENGAGEMENT 4 : CULTURE ET ENVIRONNEMENT

Par rapport au score de 2017, l'Engagement sur Culture et environnement a augmenté de 41,25 en 2017 à 50 en 2021. En 2017, la plupart des 10 Actions se situaient au niveau embryonnaire et en développement. En 2021, l'équilibre a transité vers les niveaux en développement et développé.

Selon les participants, il y a eu des actions fortes reliant les enjeux culturels et environnementaux, portées par plusieurs institutions culturelles et organismes : se démarquent particulièrement les projets de Transition Minett, Kulturfabrik, et les Francofolies. Toutefois, les participants soulignent qu'il manque une stratégie formelle sur les liens entre culture et environnement. Les actions autour de l'utilisation durable d'espaces publics et de l'intérêt culturel des espaces naturels ont pu prendre leur essor avec, par exemple, les jardins bio locaux et le label « Réserve de biosphère » décerné à la région Sud.

Au niveau embryonnaire, trois notes ont été attribuées aux différents aspects de la culture locale et son rapport à l'environnement ; la coopération entre les services culture et environnement ; et l'existence d'une plateforme de la société civile reliant culture et environnement. Au niveau en développement, le lien entre culture et durabilité environnementale a été débattu pour conclure qu'il y a beaucoup d'actions fortes à Esch, notamment avec Transition Minett ou d'autres institutions culturelles, même si ce lien pourrait être plus explicite. Par contre, les participants ont considéré que la stratégie culturelle de la ville relie d'une certaine façon culture et environnement lorsqu'elle promeut la culture comme 4e pilier du développement durable au même titre que les 3 autres piliers : économique, social et environnemental ; mais que cette relation pourrait être explorée de façon plus explicite et structurée. Concernant la gastronomie basée sur les produits de proximité, les participants ont évoqué des initiatives du Théâtre Municipal, et ils ont regretté que cela ne s'applique pas de manière plus systématique et de façon plus transversale.

Parmi les notes au niveau développé : en réponse à la question de l'action de la Ville pour permettre aux habitants d'utiliser des espaces publics pour des pratiques telles que les jardins partagés, les participants ont estimé que la ville est audacieuse dans ce domaine, qu'il y a beaucoup d'initiatives et de projets en la matière, comme les jardins communautaires, la note attribuée à cette action est passée de 3 en 2017 à 8 en 2021. A la question de savoir si le gouvernement local reconnaît l'intérêt culturel des espaces naturels, l'impact du label MAB de l'UNESCO et d'autres projets comme les Francofolies ont été mis en avant.



## ENGAGEMENT 5 : CULTURE ET ÉCONOMIE

Deuxième Engagement à faire l'objet d'une mesure pilote, Culture et économie a progressé de 53,13 en 2017 à 60,42 en 2021. Considéré par la Ville comme un élément clé de soutien au développement économique par la culture, le document [*Connexions*] met en avant la conception d'une stratégie de développement économique et touristique, en créant des outils spécifiques pour attirer les personnes créatives à Esch-sur-Alzette, tels que des résidences d'artistes et des activités culturelles dans l'espace public, en favorisant les rencontres entre les professionnels des secteurs culturels, scientifiques, de l'enseignement et de la recherche.

Il n'y a aucune note en dessous de 4 sur 9. Pour répondre à la question de l'analyse et du suivi de la contribution économique du secteur culturel, les participants ont observé que Esch 2022 a prévu un travail d'évaluation des impacts, et *LuxInnovation* (initiative nationale de création de clusters pour soutenir l'innovation, implantée à Esch), est en train d'élaborer un mapping du secteur créatif.

Concernant les 4 actions au niveau en développement, les participants ont répondu à la question de l'inclusion d'un volet culture dans les programmes donnant accès à l'emploi, qu'il existe des programmes de formation offerts par certaines institutions culturelles (Rocklab, Kultur:LX), ainsi que dans le cadre de *LuxInnovation*. Cependant, ils ne semblent accessibles qu'à ceux qui ont déjà une formation initiale dans le domaine et non pas à ceux qui souhaitent y accéder en venant d'un autre secteur. Sur la question de la reconnaissance des métiers implantés sur le territoire, les participants ont émis des doutes sur la pertinence de l'artisanat et de la production culturelle traditionnelle dans le cadre d'Esch, l'artisanat n'étant pas suffisamment reconnu, ce qui a empêché plusieurs entreprises de rester sur le terrain. *LuxInnovation* a un cluster autour des industries culturelles qui comprend l'artisanat, mais est-ce suffisant ? En réponse à la question de l'implication de la Chambre de Commerce dans des programmes culturels, les participants ont estimé que certains de ses membres ont conscience de l'importance de la culture pour le développement économique mais que cela reste insuffisant.

Une note de 6 a été attribuée à quatre actions. A la première sur la rémunération des acteurs culturels, les participants ont estimé qu'en général, il y a une bonne compréhension des enjeux et une volonté de rémunérer le travail dans le domaine culturel. Dans le contexte de la Covid19, un groupe de travail national sur les implications de la situation pour les droits d'auteur a été créé. Pourtant, pour certains



## ENGAGEMENT 5 : CULTURE ET ÉCONOMIE

participants, la régulation n'est pas toujours adaptée aux besoins des personnes concernées, notamment si on le compare avec des pays voisins. Pour l'action concernant les espaces d'information et de formation sur les droits d'auteurs, il y a plusieurs institutions qui offrent des formations ou du conseil au niveau national ou local (Theater Federatioun, Rockhal, Œuvre de la Grande Duchesse Charlotte, etc.) et la Ville prévoit très prochainement une formation sur le sujet. En réponse à l'action sur l'existence de partenariats entre les entreprises et les acteurs culturels, les participants ont fait remarquer qu'il existe à Esch des relations fortes entre certaines entreprises et des projets culturels : la Nuit de la Culture ainsi que Bâtiment IV ont plusieurs sponsors, Arcelor soutient des résidences d'artiste, le projet Kufa's Urban Art est en partie sponsorisé. Bien sûr, on peut toujours aller plus loin, notamment en ce qui concerne le transfert de compétences. Enfin, au sujet du modèle touristique durable à Esch, les participants ont mis en avant Esch 2022 et la reconnaissance de la Minette en tant que réserve de la biosphère.

Trois actions ont été notées au niveau développé, la première sur la stratégie de la Ville pour intégrer l'économie de la culture, est passé de 3 en 2017 à 7 sur 9 en 2021. Les participants ont jugé qu'il y a une forte volonté politique de connecter la culture et l'économie, et ont constaté une vraie prise de conscience de la part des élus. *[Connexions]* a aussi contribué à cette sensibilisation. Plusieurs initiatives pertinentes ont été mentionnées : Facilitec, Bâtiment IV, Village BENU, entre autres, même si des participants ont considéré qu'il reste des choses à faire, notamment par rapport au soutien aux start-ups et aux incubateurs. Pour l'action concernant la promotion du mécénat ou du volontariat dans le domaine de la culture, les initiatives de *La Nuit de la Culture* ont été citées. Pour finir, les participants ont fait remarquer qu'il y a peu d'exemples de projets culturels à vocation commerciale, mais qu'au Luxembourg, il y a une certaine facilité à trouver du soutien financier pour des projets artistiques auprès des entreprises, des mécènes, ou des pouvoirs publics.



# ENGAGEMENT 6 : CULTURE, ÉQUITÉ ET INCLUSION SOCIALE

Troisième mesure pilote du programme Esch Ville Pilote, cet Engagement a aussi bien progressé, passant de 33,33 sur le Radar de 2017 à 48,96 en 2021. Cette mesure pilote correspond à l'objectif « d'accès de tous à la culture » dans la stratégie [Connexions], et a été pensé comme un outil pour atteindre certains objectifs autour d'une dimension sociale forte. Les institutions culturelles eschoises mènent de nombreuses activités et projets pour favoriser l'inclusion sociale. De la conception à l'accueil du public, *La Nuit de la Culture* cherche à créer un événement ouvert à tous, professionnels ou non, artistes ou amateurs, étudiants, seniors, familles, passionnés d'art ou de jardinage. *La Nuit de la Culture* intègre dans son organisation un grand nombre de bénéficiaires du réseau Croix Rouge, et propose des formations pour les réfugiés des deux centres Caritas présents sur le territoire eschois. Par ailleurs, le croisement dans la programmation de différentes disciplines, des cultures populaires et savantes, des approches participatives, démonstratives ou performatives font partie de cette démarche.

Parallèlement, la Ville a établi des critères d'attribution de subsides dont l'objectif est de favoriser le soutien à la diversité de ses acteurs culturels proches de la population eschoise.

Les actions notées au niveau embryonnaire concernent 3 sujets. Premièrement, le suivi de la fragilité culturelle de certains groupes ou personnes sur le territoire, considéré par les participants comme abordé de manière informelle et intuitive mais sans véritable suivi concret. Deuxièmement, à la question d'analyses régulièrement menées sur la relation entre le bien-être personnel, la santé et les pratiques culturelles, le groupe a répondu que seulement quelques actions dans ce domaine avaient lieu, et que le sujet mériterait d'être plus développé. En même temps, les participants ont fait remarquer que le Théâtre Municipal a réouvert en janvier malgré le contexte de pandémie, motivé par la santé mentale des habitants. Troisième action notée au niveau embryonnaire, l'existence d'un programme de formations pour les professionnels du social, visant à développer leurs capacités à identifier et à faire face aux facteurs culturels pouvant constituer un obstacle à l'accès à certains services publics. Là, les participants ont estimé que s'il y a des formations en interculturelité pour les personnes qui travaillent avec les migrants, il n'y a en général pas assez de programmes de formation en ce sens.

Les actions, dans cet Engagement, ont été majoritairement classées en développement. Sur la question de la promotion active de la participation des femmes dans la culture, les participants ont répondu qu'à leur avis les inégalités de genre sont reconnues, mais pas spécifiquement dans le domaine culturel, et que cela devrait être davantage promu dans



# ENGAGEMENT 6 : CULTURE, ÉQUITÉ ET INCLUSION SOCIALE

la stratégie culturelle. Concernant l'existence de mesures pour assurer l'accessibilité des équipements et des espaces culturels à tous, y compris pour les personnes présentant un handicap, les participants ont fait remarquer qu'il y a une loi qui oblige à assurer cette accessibilité sur les lieux publics, même si dans la réalité, il y a un manque de moyens pour les structures privées ou associatives, et les bâtiments publics existants ne sont pas toujours adaptés à cette transformation. Autre remarque sur le même sujet: les handicaps ne sont pas vraiment pris en compte dans leur diversité. A la question sur les stratégies locales de résolution de conflits qui tiennent compte de la dimension culturelle, les participants ont répondu qu'il y a des initiatives en ce sens, mais pas de stratégie structurée spécifiquement consacrée à cette question, bien que certains projets se singularisent : le projet Kufa's Urban Art aborde la question des points de tensions et de conflits dans le territoire, avec les Urban Talk et l'intervention d'artistes en médiation culturelle. La réponse à la question sur l'existence de programmes pour promouvoir la coopération intergénérationnelle est très positive, surtout en ce qui concerne les activités de la KulturFabrik et de *La Nuit de la Culture*, qui proposent des ateliers intergénérationnels et d'autres projets qui vont dans ce sens. En ce qui concerne l'action sur les programmes d'innovation culturelle pour les jeunes liés à l'inclusion sociale, aux langages culturels, aux environnements numériques ou à l'égalité entre hommes et femmes, les participants ont répondu que plusieurs initiatives et structures offrent des activités d'innovation culturelle et autres initiatives adressées aux jeunes. Enfin, dernière action notée au niveau en développement sur l'existence d'une plateforme ou d'un réseau local d'associations, de coopératives ou d'organisations qui s'occupent de la relation entre la culture, l'équité et l'inclusion sociale, les participants ont souligné le travail entrepris par la Ville sur la gouvernance culturelle, notamment la mise en réseau des acteurs locaux de la culture et ceux travaillant dans l'inclusion sociale.

Enfin, trois actions ont reçu des notes au niveau développé. Premièrement, sur la question des stratégies locales de la sphère sociale (santé, emploi, bien-être et inclusion sociale) ayant de manière explicite une dimension culturelle, les participants ont répondu que la stratégie culturelle [*Connexions*] intègre bien une dimension sociale et que certains projets ont été mis en œuvre, notamment avec les migrants et réfugiés autour de la question linguistique et de la multiculturalité. Deuxièmement, une action qui est passée d'une note de 4 en 2017 à 8 sur 9 en 2021 concerne le travail des institutions culturelles pour contribuer à l'inclusion de personnes en situation de discrimination : les participants ont estimé que beaucoup de projets sont menés en ce sens, en donnant Hariko en exemple.



# ENGAGEMENT 7 : CULTURE, PLANIFICA- TION URBAINE ET ESPACES PUBLICS

Déjà bien noté en 2017 à 67,05, le score de cet Engagement est passé à 80,68 en 2021, avec aucune note au niveau embryonnaire et une majorité de notes au niveau développé.

Le niveau en développement inclut l'action sur l'évaluation de l'impact culturel: les participants ont fait observer que le document *Esch 2030* qui met en relation développement économique et urbain prend en considération le document de stratégie culturelle [*Connexions*]. Quant à la question d'un inventaire du patrimoine culturel, le sujet des archives de la Ville a été évoqué à plusieurs reprises. Les participants s'accordent sur le fait qu'elles ont été délaissées et qu'il est important d'y remédier dans un proche avenir, en ajoutant que les expressions de patrimoine immatériel ont aussi besoin de plus de soutien. Sur la notion de paysage et la relation entre le patrimoine naturel et culturel, il a été signalé que le mot paysage dans un contexte culturel est rarement utilisé à Esch, mais existe dans les zones minières et transfrontalières. Mais cette notion de paysage sera très présente dans *La Nuit de la Culture* de 2022. A la question sur les politiques en matière de mobilités urbaines tenant compte de l'accès à la vie culturelle, les participants ont discuté d'un manque de réflexion globale sur mobilité et culture dans un contexte où le transport public est gratuit à Luxembourg, en observant néanmoins que le "Sport a KulturBus" existe et fonctionne très bien à Esch. Enfin, sur la question de la participation de la population à la planification urbaine, les participants ont considéré que le travail fait à Esch-Schifflange sur l'Art Urbain est exemplaire, avec une très bonne participation citoyenne, et que cette pratique devrait se développer dans d'autres quartiers.



# ENGAGEMENT 8 : CULTURE, INFORMA- TION ET SAVOIR

Cet Engagement, qui se situait à 44,32 en 2017, est noté 53,41 en 2021. Parmi les Actions notées au niveau développé, plusieurs ont été mises en avant par les participants comme exemplaires à Esch : l'action concernant l'accès et le droit des citoyens de participer à la vie culturelle est particulièrement appréciée car il existe de nombreuses mesures pour favoriser ce droit, par exemple le *kulturpass* ou le système de subvention qui permet un accès économique à la culture. La participation des acteurs culturels à des réseaux de coopération internationale a été fortement associée au projet Esch2022. Par ailleurs, l'action sur la législation garantissant la liberté d'expression, notamment l'expression artistique, la liberté d'opinion et d'information ainsi que le respect de la diversité culturelle et de la vie privée, a été notée 8 sur 9, précédée d'une remarque visant à nuancer le fait que, si la législation garantit la liberté d'expression, certaines personnes ou groupes y ont peut-être moins accès, et qu'il serait important d'en analyser les causes ainsi que d'éventuels mécanismes d'autocensure sociale. En réponse à la question sur l'existence de politiques qui garantissent l'accès à une information libre et pluraliste et les mesures pour assurer aux citoyens le droit de participer à la vie culturelle, les participants ont confirmé qu'il existe des mesures pour favoriser le droit des citoyens à participer à la vie culturelle, mais il y a encore à faire concernant les personnes en situation de handicap.

Toutes les autres actions sont restées relativement stables depuis l'auto-évaluation de 2017 avec de légères variations dans un sens ou dans un autre. Au niveau embryonnaire, par exemple, la note de 3 sur 9 n'a pas bougé concernant l'existence de recherche ou d'analyse de la réalité culturelle et son interaction avec d'autres domaines du développement humain qui lient les universités, le gouvernement et la société civile, et les participants ont souhaité qu'il y ait des liens plus forts entre la sphère publique, l'université et les centres de recherche.

Au niveau en développement, les commentaires se sont concentrés sur la question des médias locaux représentant la diversité culturelle, les participants notant de façon générale une régression de la place de la culture dans les médias, et faisant remarquer que l'accès à la culture est trop peu développé dans les médias locaux. Les médias culturels seraient en voie de disparition et les médias traditionnels en baisse face aux réseaux sociaux. Une note de 4 (par rapport à 1 sur 9 en 2017) a été attribuée à la question d'analyses régulières sur la relation entre les processus culturels de base et l'innovation sociale, à laquelle les participants ont répondu que plusieurs projets





## ENGAGEMENT 8 : CULTURE, INFORMA- TION ET SAVOIR

autour de l'innovation sociale sont en train de se mettre en place et devraient être suivis par des études et des analyses. Par exemple, la transformation de Bâtiment IV en lieu culturel est suivie et accompagnée d'analyses. L'action concernant les activités de formation ou de sensibilisation pour les professionnels de la culture est aussi reconnue, avec la mise en place par le service culture de la ville de formations, entre autres, sur les droits d'auteurs.

Quant à l'action sur l'existence de politiques et de programmes sur les formes de création, de production et de distribution numérique centrés sur les habitants, les participants ont évoqué de nombreux projets en ce sens, notamment le projet Facilitéc de Transition Minett, *La Nuit de la Culture*, ou des projets de cartographie en ligne. Enfin, à la question de l'existence à Esch d'activités de formation ou de sensibilisation pour les professionnels de la culture sur les formes de reproduction culturelle (par exemple, le copyright, le copyleft, l'accès ouvert etc.), les participants ont répondu que parmi la quarantaine de formations mises en place par le service culture de la Ville, une d'entre elles portait sur les droits d'auteur.



# ENGAGEMENT 9 : GOUVERNANCE DE LA CULTURE

C'est, avec les droits culturels, le plus grand bond en avant entre 2017 et 2021 et cela correspond à une mesure pilote choisie par la Ville, et suivie de quatre années de mise en place et de développement. Le score est passé de 50,00 à 78,41.

Cette nouvelle gouvernance culturelle eschoise consiste tout d'abord en un Conseil de Gouvernance (CG) qui réunit, depuis 2018, les principales institutions ou associations culturelles eschoises et dont le rôle est de garantir la représentation de la diversité des acteurs culturels de la ville et permettre de prendre des décisions plus concertées. Il s'agit de présenter un problème, de faire émerger des idées pour le résoudre, et ensuite, de réaliser des projets concrets en plus petits groupes de travail. Depuis 2018, les membres du CG ont été sollicités pour travailler sur certains projets précis de la Ville comme par exemple la réflexion sur la communication culturelle, sur les résidences d'artistes, sur le parcours d'éducation artistique et culturel, le lancement d'études de publics, etc. La première mission des membres du CG culture, a été d'élaborer des documents de cadrage de la stratégie, de nouvelles règles de financement des projets culturels,

Le CG culture s'est réuni 33 fois entre janvier 2018 et décembre 2020, autour de *Petits déjeuners de la culture*, puis de *Midis culture* ou *Journées culture*. Ces réunions (de 2h à 8h selon le type de réunion), visent à solidifier les coopérations et les connexions entre les membres du Conseil de Gouvernance, à contribuer à la formation continue de ses membres (les *Journées culture* surtout), et à valider les grandes orientations de la politique culturelle de la Ville (les *Midis Culture* surtout).

Concernant l'auto-évaluation de l'Engagement 9 sur la Gouvernance de la culture, aucune note n'a été attribuée au niveau embryonnaire, et seulement deux notes ont été données au niveau en développement. En réponse à la question de la représentation des habitants de la ville dans les institutions culturelles, les participants ont fait remarquer que certaines d'entre elles (Kulturfabrik, Musée National de la Résistance) ont des représentants de la société civile dans leurs organes de direction, mais cela reste insuffisant et a peu d'impact sur les espaces de direction et les prises de décisions. Concernant l'existence d'une plateforme indépendante ou d'un réseau de la société civile comprenant les citoyens et les acteurs culturels de tous les secteurs, les participants ont observé qu'il y a plutôt des initiatives purement sectorielles, tout en rappelant que les *Petits déjeuners de la culture* ont réussi à rassembler l'ensemble des acteurs culturels.



# ENGAGEMENT 9 : GOUVERNANCE DE LA CULTURE

Parmi les actions très bien notées au niveau développé, la politique culturelle basée sur l'*Agenda 21 de la Culture* (8 sur 9) a été reconnue, ainsi que l'existence de plans culturels locaux (8 sur 9) ou encore d'instances participatives publiques (un 9 sur 9 pour les petits-déjeuners culture, autant pour leur existence que pour leur fréquence !). Les *Nuits de la Culture* ont été mises en avant en réponse à la question des espaces de concertation sur les projets, suivi du commentaire selon lequel il existe des évaluations sur leur impact et que *Esch 2022* a l'intention aussi d'aller plus loin dans cette direction. Sur la question du genre en culture, c'est-à-dire des programmes et institutions culturelles développant une perspective liée au genre, les participants ont estimé qu'il existe une conscience croissante de la nécessité d'un meilleur équilibre de genre et la volonté que cela soit reflété dans les institutions culturelles et leur programmation. Le CG culture a proposé aussi que l'égalité homme-femme soit un critère pour le financement de projets culturels. Quant à la participation des citoyens dans la gestion des installations, des programmes ou des événements culturels, les participants ont débattu de la question du degré d'envie et de motivation des habitants à participer, tout en reconnaissant que la Ville encourage la participation citoyenne dans des initiatives telles que la *Nuit de la Culture* et *Esch 2022*.



# CONCLUSION

Le travail accompli par la Ville d'Esch est exemplaire à plusieurs titres. Tout d'abord, une constante volonté politique de développer durablement la vie culturelle à Esch grâce à l'approbation en 2017 d'une stratégie culturelle s'étendant sur 10 années. Ensuite, l'engagement sans faille du service culture à coordonner le travail et les équipes concernées par le triple choix politique de s'engager dans une démarche *Agenda 21 de la Culture*, de poursuivre une stratégie culturelle fondée sur le document *[Connexions]*, et de relever le défi de devenir *Capitale européenne de la culture en 2022*. Et, *last but not least*, un réseau d'acteurs culturels ultra-mobilisés pour faire avancer ensemble la culture à Esch au moyen et long terme. Ce n'est pas que tout soit parfait dans le déroulement de la vie culturelle à Esch, mais la manière dont toutes les parties prenantes ont conscience qu'il y a des faiblesses et sont prêtes à les repérer et à en débattre afin d'améliorer les choses n'est pas si courante – l'engagement rapide d'une grande partie des acteurs et responsables de la culture à Esch dans de nombreux *petits déjeuners de la culture* pour discuter, apprendre les uns des autres, et résoudre des problèmes en est le meilleur exemple. Les ingrédients essentiels étaient donc là pour mettre en œuvre les étapes du programme Culture 21 Actions, et les personnes concernées ont toujours été aux différents rendez-vous, avec à la fois enthousiasme et esprit critique, envie de faire mieux et d'aller plus loin. Sans aucun doute, Esch-sur-Alzette est prête à devenir une Ville Leader de l'Agenda 21 de la culture. Le programme de Ville Leader pourrait se consacrer aux droits culturels et la gouvernance culturelle ou à des aspects en relation avec l'impact et le suivi de la Capitale européenne de la culture de 2022.

Les 4 mesures pilotes choisies à la suite de la première auto-évaluation en 2017 ont toutes progressé significativement lors de la deuxième auto-évaluation en 2021. Par ailleurs, les enjeux autour de la Gouvernance de la culture, les Droits culturels et Culture, équité et inclusion sociale ont connu les plus grandes avancées, signe que la Ville et ses acteurs culturels sont bien engagés sur ce qui est au cœur de la question du rôle de la culture dans le développement durable - démocratie, transversalité, participation citoyenne.

On ne peut que souhaiter à Esch et ses partenaires un grand succès pour son année Capitale Européenne de la Culture en 2022, et la féliciter pour ces quatre dernières années de travail et de mise en synergie de toutes ses composantes de développement, prêtes à porter leurs fruits dans la durée.



# CONTACT

Pour davantage d'informations sur cet exercice, veuillez contacter :



**Ville d'Esch-sur-Alzette, Service Culture:**

Ralph Waltmans, Directeur du Service Culture

Email: [Ralph.Waltmans@villeesch.lu](mailto:Ralph.Waltmans@villeesch.lu)



**Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) - Commission Culture**

Email: [culture@uclg.org](mailto:culture@uclg.org)

Web: [www.agenda21culture.net](http://www.agenda21culture.net)



[www.esch.lu](http://www.esch.lu)





**ESCH-SUR-ALZETTE**

Ville Pilote • culture 21  
**EUROPE**



[www.esch.lu](http://www.esch.lu)